



RENOUVELLEMENT

Votre identité

N° de licence :

Nom :

Prénom :

Adhésion

4 formules d'adhésion vous sont proposées
Entourez le tarif de celle à laquelle vous adhérez

Randonnée **sans**
Marche aquatique

Randonnée **avec**
Marche Aquatique

Licence prise aux « Bipèdes du Goëlo »

35€

55€

Si licence prise dans un autre club

15€

35€

Approbation du règlement intérieur

J'atteste avoir pris connaissance du [règlement intérieur de l'association](#) « Bipèdes du Goëlo » et l'approuver dans son intégralité

Date et Signature suivies de la mention « Lu et approuvé »

Certificat d'Absence de Contre-Indication médicale à la pratique des activités de marche aquatique et de randonnée pédestre

Nouveau : pour renouveler votre adhésion, **si vous répondez NON à toutes les questions de l'auto-questionnaire de santé** vous n'avez plus à fournir de certificat médical tous les 3 ans.

Si vous êtes dans ce cas, il vous suffit de cocher les 2 cases ci-après et d'apposer votre signature en dessous.

- J'atteste avoir complété en toute honnêteté [l'auto-questionnaire de santé](#), en garder une copie et avoir répondu NON à toutes les questions
- Je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration m'expose à une annulation des garanties de l'assurance souscrite par la fédération

Date et Signature suivies de la mention « Fait pour servir et valoir ce que de droit »

Si **vous répondez OUI à l'une des questions**, vous devez fournir obligatoirement un certificat médical de moins de 6 mois.

Cas particulier : si vous envisagez de participer à des compétitions ou à des événements sportifs assimilés comme tels par la FF Randonnée, vous devez continuer à fournir obligatoirement un certificat médical de moins de 6 mois une fois tous les 3 ans

Merci de nous retourner dès que possible et au plus tard le 30 septembre ce formulaire dûment complété et signé, accompagné du chèque de cotisation et, si besoin, d'une copie du certificat médical.